VERS LA REVOLTE DES 100.000 CONCIERGES ?

SIXIEME ANNEE. — N° 243. — PRIX : 20 FRANCS. MERCREDI 11 MAI 1949

CARREFOUR

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE : 114, AVENUE DES CHAMPS-ELYSEES, PARIS-VIII° CHEQUES POSTAUX : PARIS 1987-29 TEL. : ELYSEES 92-31

Et Patati et P.T.T....

par Françoise GIROUD

SAMEDI, le téléphone a sonné sept fois.

— Allô !... Non, monsieur, ce n'est pas le cinéma Marignan, mais le journal « Carrefour »... Non, madame, ce n'est pas le Marignan... Non, monsieur, vous faites erreur...

Au septième appel, si la porte du bureau s'était ouverte devant le ministre des P.T.T., nous lui aurions lancé l'appareil à la figure.

M. Grousseaud, conseiller municipal de Paris, a préféré, lui, lancer un appel par l'intermédiaire du préfet de la Seine, pour que soit rétabli « l'abattement pour cause d'erreurs ».

Or, les P.T.T. protestent... sur toutes les lignes : il n'y a pas d'erreur. Il n'y a, à les en croire, que des demandeurs distraits, justement punis de leur distraction le jour où ils doivent en payer les frais.

Les farfelus qui mettent les doigts dans les trous de ce cadran dont le mécanisme correspond à peu près à celui d'un coffre-fort à lettres ne doivent pas s'étonner si, se trompant d'une lettre, ils ouvrent un mauvais coffre-fort.

Il n'y a pas de place pour les poètes sur les fils téléphoniques. Il n'y a même plus de place pour les oiseaux depuis que les lignes abandonnent les cieux pour courir à travers les égouts.

Le téléphone est un jeune homme de 73 ans qui a beaucoup de relations.

1.385.000 abonnés en France (dix-neuvième dans le monde après avoir été la seconde), 370.000 à Paris.

Et 234.000 postulants qui attendent impatiemment le jour bienheureux où ils seront arrachés de leur sommeil, de leur bain ou de leur déjeuner par cette bête noire bruyante et mal élevée.

Que penserait-on d'un monsieur qui vous attacherait par une ficelle et qui tirerait dessus chaque fois qu'il aurait envie de vous adresser la parole ?

C'est à peu près ce qui se produit chaque fois qu'on vous téléphone, avec cette différence que l'indiscret tire sur deux fils de cuivre et les immobilise pendant tout le temps où il vous parle.

Dans cette monstrueuse et bruissante toile d'araignée de 1.790.000 kilomètres qui couvre la France, nous voilà tous pris comme des mouches.

Et la feuille de redevances *téléphoniques*, c'est le papier tue-*mouches*.

Réclamez si vous voulez, mais payez d'abord. Persistez-vous à prétendre que, sur les cent communications dont on vous réclame le montant, vous n'en avez donné que quatre-vingts ?... Vous obtiendrez peut-être de l'administration qu'elle branche sur votre ligne une machine très perfectionnée qui relève toutes les arabesques composées sur votre cadran, y compris celles qui n'ont déclenché aucune réponse.

C'est l'usage de cette machine qui permet aux P.T.T. d'affirmer à plus de 98 % des mécontents : « Nous ne faisons pas d'erreurs. C'est vous qui en faites. »

De mauvaises langues en ont conclu que si les compteurs ne se trompent pas, les comptables se trompent peut-être et que tous les abonnés reçoivent une facture majorée d'office, à tout hasard... Que vaut-il mieux croire ? Que les machines sont faillibles comme de vulgaires humains ? Que les P.T.T. sont indélicats et que leurs initiales signifieraient alors : Petits Tapeurs Tyranniques ? Ou que les protestataires, en nombre sans cesse croissant, sont tous fous ?

D'autres mauvaises langues prétendent que le matériel usé est responsable des erreurs. Pour le remplacer, il ne faut que des crédits.

Les techniciens français du téléphone passent pour particulièrement remarquables. Depuis la libération, ils ont fait des miracles. Leurs lignes d'essais de communication automatique internationale entre Paris et Berne, leur projet de câble sous-marin entre Marseille et Alger font l'admiration de tous les pays. Pour donner à la France la meilleure installation téléphonique du monde, ils réclament en vain de l'Etat des crédits qu'aucun industriel privé ne refuserait d'investir dans cette affaire susceptible de rapporter 30 milliards par an au lieu d'en coûter 20.

Mais les P.T.T. ne sont pas entre les mains des techniciens et des industriels. Service public, ils marchent comme tous les services publics, c'est-à-dire, trop souvent, avec un mépris total de ce public qu'ils sont censés servir.

Célérité, discrétion, aveux en tous genres livrables en 24 h.

AU bout de vingt-huit heures, la femme qu'on INTERROGEAIT s'affaissa, ivre de coups et de sommeil. Le policier la souleva par les cheveux et la remit sur ses pieds. « Tu vas avouer ? ». Une claque, distraitement, pour la « finir ». Les lèvres décolorées s'entrouvrirent enfin : « Oui. — Etranglé avec sa ceinture ? — Oui. — Bravo, patron ! » lança le greffier. La femme demanda dans un souffle : « A présent, je peux dormir ? » Mais elle dormait déjà. Elle était passée sans transition du cauchemar à la nuit, après avoir signé un papier qui la promettait au bagne ou à l'échafaud.

par Morvan LEBESQUE

Tous ces jours, dans les colonnes des journaux le visage de cette femme, Simone Wadier, a émergé de cette nuit de supplices comme le visage exsangue d'une noyée au-dessus d'un étang. Acquittée ? Qu'importe : elle n'était même plus accusée. Ce qui était en cause, c'était l'instruction de cette affaire. C'était la bouffonnerie des experts — les savants ! les Hippocrates ! — incapables, depuis six mille ans qu'il y a des cadavres, de s'accorder sur le fait que le sang coule ou non après la mort. C'était surtout l'évocation, à la barre, de la chambre des tortures : ce jardin clos des supplices, où des hommes, policiers et juge d'instruction, se relayaient toutes les heures pour *interroger* cette femme de trente ans qu'on nous dit « frêle, délicate et réservée ». *L'interroger*, c'est-à-dire, selon l'expression badine du conseiller Guillaume, *jouer à la balle* avec elle. Une *poule*, pan, pan, *sur un mur*, pan, pan, *qui picore*, pan, pan...

La veille, une autre suspecte avait pareillement servi de balle aux jeux de la police (le commissaire est grand enfant). Celle-là — à toi, divin Marquis ! — on l'avait eue « au simulacre d'étranglement ». Seulement on ne s'en vantait point car, trois heures après ces *aveux*, l'inculpée avait fourni un alibi irréfutable. Il fallut que l'avocat rafraîchit à ce sujet la mémoire du commissaire Vergne. Brave commissaire ! Il n'était plus à un exploit près. Au train où il allait, il eût fait avouer votre épouse, votre sœur, votre mère, toutes les femmes de la ville. A la chaîne. En vérité, ce policier est le roi des aveux.

A l'heure où vous lisez ces lignes — bien quiètement, je suppose, et la conscience en paix — il y a, au fort du Hâ, un homme appelé Roger Bénillan. Cet homme attend depuis six semaines qu'on veuille bien le renvoyer chez lui. Voilà deux ans, il a été condamné pour meurtre crapuleux à quinze ans de bagne. Le mois dernier, le véritable assassin a été découvert. Innocent, Bénillan ? *Il avait avoué.*

Le jour où la vérité éclata, ses gardiens lui demandèrent :

— Pourquoi avais-tu donc avoué, imbécile ?

Il répondit simplement :

— *C'est tellement qu'on m'avait cogné dur...*

Cogné dur... Il ne sait plus dire que cela, cet humble, ce paysan qu'un hasard seul a préservé de la guillotine : *cogné dur...* Maintenant, écoutez le pire : à l'instruction, Bénillan avait *renouvelé ses aveux.* A force de coups de poing, de coups de matraque, *on avait fini par le persuader qu'il était un assassin...*

Incroyable ? Je pourrais aussi bien citer un fermier du pays nantais qui se pendit dans sa cellule *après avoir avoué le crime qu'on lui imputait :* l'assassinat de son valet. Six mois plus tard, le valet disparu fut retrouvé bien vivant, à la Légion étrangère. Je pourrais citer ces gars de l'Orléanais qui, en ce moment, condamnés sur leurs aveux, hurlent leur innocence. Je pourrais... mais ce serait trop facile... et trop terrible aussi. Il faudrait dresser la liste de toutes les erreurs judiciaires possibles de ces dernières années. On n'en dormirait plus...

On fait la part des choses. On sait les difficultés de la police, on les a exposées ici même. Je ne me permettrais pas d'écrire cet article si je ne connaissais les faits que par ouï-dire. Or, il se trouve que, voilà quelque vingt ans, un provincial débarquant à Paris fut *ramassé* dans la salle d'attente de la gare d'Orsay par une rafle de police. Il n'avait, je l'affirme, nullement contrevenu aux lois. Il était seulement assis sur une banquette, à cinq heures du matin. Malheureusement pour lui, un vol venait d'être commis à la gare. On ne sait pourquoi, le fin psychologue à souliers cloutés qui l'aperçut trouva qu'il avait une tête à « piquer » des valises. Il l'*interrogea* pendant quatre heures, rien que quatre heures. Je veux dire que pendant quatre heures, il lui martela le crâne avec la chevalière de son poing droit. En technicien. A la suite de quoi, on téléphona l'arrestation du voleur. Ouf ! Le suspect fut relâché avec une odeur de sang qu'il garda trois ans dans la bouche. Une chance, chers lecteurs, car si le véritable voleur avait été plus adroit, c'est un repris de justice qui signerait aujourd'hui cet article. Ou un infirme.

Les prisons, je le jure, sont pleines d'hommes qui ont avoué de cette façon-là. De l'affaire Al-

(Suite page 6.)

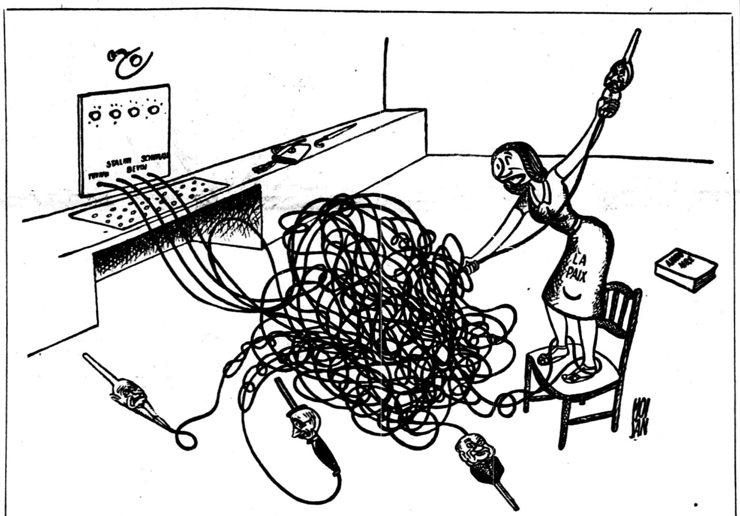

— Causer !... Causer !... Ils me la baillent belle ! S'ils n'avaient pas emmêlé tous les fils !...

LA POLITIQUE du plat de lentilles

CE qui se trame dans nos territoires d'outre-mer suscite un malaise certain dans les milieux politiques, soit qu'on y ait seulement mauvaise conscience. En effet, après la crise d'autorité qui a sévi dans ces terres lointaines vers la fin de la guerre, voilà que des tractations économiques les mettent en danger d'une autre façon. Nul ne sait, par exemple, avec exactitude, dans quelles conditions et avec quelles contreparties les capitaux américains s'investissent dans ces régions retardées.

Les dessous de l'affaire des pétroles tunisiens

par François BRUEL

La décision qui vient d'être prise au sujet de Djibouti n'est pas faite pour tranquilliser l'opinion sur ce point. Jusqu'ici, la Côte française des Somalis appartenait à la zone franc. Les mouvements de capitaux avec les autres pays n'appartenant pas à cette zone étaient réglementés en vertu du contrôle des changes. Désormais ce sera l'inverse : les mouvements de capitaux s'y effectueront librement avec tous les pays, sauf avec la France et l'Union française.

Mais c'est l'affaire des pétroles de Tunisie qui a surtout ému l'opinion. Non sans motif, puisque le Gouvernement veut accorder à des compagnies étrangères, et pour un siècle, le monopole des recherches et de l'exploitation des pétroles sur les deux tiers des territoires de la Régence. La Tunisie centrale serait exploitée par la Compagnie des pétroles de Tunisie dont la Shell (britannique) posséderait 65 % des parts. La Tunisie du Sud, elle, serait confiée à la Société Nord-Africains des Pétroles (S.N.A.P.), dont 65 % des parts reviendraient à la Gulf Oil Corporation, compagnie américaine. S'il y a effectivement du pétrole en abondance dans le sous-sol tunisien, le budget de ces compagnies peut atteindre un jour, ou même dépasser, le budget de la Régence. Autant dire que la Tunisie leur appartiendra en fait, avec l'appui de leurs gouvernements respectifs.

Circonstances aggravantes, les tractations ont été conduites dans le plus grand secret et l'on a fait en sorte que rien n'en filtre avant les vacances parlementaires. En revanche, dès que la session eut pris fin, la nouvelle a été rendue publique. Faut-il voir là une coïncidence, ou bien le gouvernement a-t-il pensé qu'ainsi l'indignation s'userait avant la rentrée des Chambres ?

En fait, l'affaire est si peu défendable que les commentateurs officiels en arrivent à tenir des propos saugrenus et cyniques à la fois. « Est-on sûr, disent-ils, qu'il y ait du pétrole en Tunisie ? Peut-on engager délibérément l'épargne française dans des recherches qui n'aboutiront peut-être pas ? » Entendre cela de la bouche de gens qui traitent comme on sait l'épargne française, n'est-ce pas un comble ?

La France, disent-ils encore, ne pourrait pas trouver les capitaux nécessaires (65 milliards en dix ans). N'est-ce pas risible, alors que le seul déficit des entreprises nationalisées, pour 1949, sera supérieur à cette somme ?

Le régime, c'est vrai, a sinon cassé les reins, du moins coupé l'élan du capitalisme français. (Qui, en ce pays, après les expériences de ces dernières années, oserait se risquer dans des entreprises gigantesques ?) A-t-on du moins remplacé les trusts par des organismes nationalisés plus efficaces ? On sait, hélas ! qu'il n'en a rien été et que nos gouvernants hésitent entre un socialisme de culs-de-jatte et un libéralisme de manchots. Totalement réduits à l'impuissance, ils refusent de laisser la place à d'autres. Ils préfèrent traiter avec des trusts étrangers.

Les officiels rétorquent encore que ces trusts ont un budget et des moyens incomparablement plus puissants que les nôtres. Singulière excuse ! Où n'irait-on pas si l'on considérait le problème ainsi ? Ne faudrait-il pas renoncer à notre marine marchande, à notre aviation, à la plupart de nos industries et même à la plus grande part de notre agriculture, sous prétexte que les U.S.A. sont, à cet égard, mieux équipés que nous ?

Nous n'avons pas, paraît-il, d'usines en mesure de fabriquer le matériel nécessaire ni de techniciens capables d'utiliser ce matériel. Mais est-il vrai que nous soyons à ce point démunis, et ne pourrait-on rapidement remédier à cette lacune avec l'aide des Etats-Unis ?

Ou bien serait-ce qu'en dépit de la politique Marshall, l'Amérique nous refuserait en l'occurrence crédits et techniciens si elle ne recevait pas la majorité des parts dans l'affaire ? La chose serait très grave. La France peut, certes, accepter une participation américaine, mais sous certaines réserves et à condition de conserver la majorité des parts. Aucun gouvernement digne de ce nom ne saurait consentir davantage.

En tout cas, les exigences américaines ne sauraient expliquer que la Shell, compagnie britannique, reçoive la part du lion.

Quelles raisons obscures motivent donc l'introduction de la Grande-Bretagne dans une terre « arabe » placée sous l'autorité française ? Les activités subversives que notre implacable rivale exerce dans la Régence à partir de ses bases de Tripolitaine ne sont-elles pas assez inquiétantes ? A-t-on si facilement oublié en haut lieu le précédent syrien ?

Devant une telle aberration, on se sent poussé aux suppositions extrêmes. On se demande si le gouvernement ne cherche pas à installer Américains et Anglais en Tunisie avec l'espoir que ceux-ci défendront plus volontiers l'Afrique du Nord s'ils s'y sentent chez eux.

Cela n'est malheureusement pas impossible ; on retrouve en cette occasion comme en d'autres le vocabulaire des munichois et des vichyssois sur le déclin français. Incapable d'assurer entièrement la défense des territoires d'outre-mer, le régime abandonne peu à peu le soin total de cette défense à des puissances étrangères. Il est prêt à toutes les démissions sauf, répétons-le, à celle qui laisserait la place à d'autres Français qui veulent, eux, redonner au pays son tonus moral.

Esaü, lui aussi, avait troqué son droit d'aînesse contre un plat de lentilles.

— Ils me font rire avec leur penthotal, ça ne vaudra jamais le travail fait à la main !...

Point de vue de... l'homme de la rue

IL faudra marquer ce dimanche 8 mai d'un caillou blanc. Non point parce que le Racing a gagné la Coupe, mais parce que Jeanne d'Arc a enfin conquis les communistes.

« Jeanne d'Arc avec nous ! » Tout de même, c'est assez nouveau. Pendant des années et des années, l'extrême-gauche nous la peignait comme une pauvre folle, tout juste digne de l'imagerie cléricale et monarchiste. La voici devenue fille du peuple, sainte de la patrie, héroïne de l'indépendance nationale — tout ce qu'elle est, en effet, et qui est venu à bout de la dialectique matérialiste avec cette même aisance qui couronna Charles VII à Reims et rendit la France aux Français.

L'Humanité, *pour nous défier, dit que les Parisiennes ont honoré « Jeanne d'Arc et Danielle Casanova ».* L'Humanité *a raison, et nul hommage conjugué ne pouvait plaire davantage à la guerrière de Domrémy. Car il est exact que toutes les filles de France qui ont renouvelé, pour leur pays, le sacrifice suprême dont Jeanne a donné le plus sublime exemple sont désormais ses compagnes de gloire. L'histoire est plus forte que toutes nos habiletés.*

C'est cependant un fait bien curieux que ces détours incroyables pour retrouver les fidélités essentielles. Partir du dogme : « Les prolétaires n'ont pas de patrie », pour en arriver à célébrer Jeanne d'Arc et Danielle Casanova montre bien qu'on ne change pas l'homme facilement. Les plus violentes diatribes d'un prophète allemand, fût-il juif, auront toujours de la peine à tourneboulér intégralement l'instinct populaire de la France. Un jour ou l'autre, les femmes françaises se retrouvent autour de leurs martyres et se sentent mieux elles-mêmes au moment qu'elles leur rendent hommage.

« En tête, lisons-nous dans L'Humanité, *s'avancent les dirigeantes de l'Union des femmes françaises, les élues avec leur écharpe : Mme* Françoise Leclerc, *secrétaire nationale de l'Union des femmes françaises,* Jeannette Vermeersch, Maria Rabaté, Rose Guérin, *députés,* Yvonne Dumont, *conseiller de la République, et Mme* Huby-Gosselin, *secrétaire de l'U.F.F. de la Seine,* Germaine Autissier, Marie-Antoinette Allemandi, *conseillers de l'Union française, les conseillers municipaux de Paris et de la banlieue, Mmes* Annie Dalsace et Marguerite Jean-Richard Bloch, *des Amies de la paix,* Marthe Dupuis, *des chrétiens progressistes,* Andrée Dutilleul, Angèle Lefort-Salleyrette, *secrétaire de l'Union des syndicats de la région parisienne,* Jeannette Dériat, *du bureau de l'Union... »*

Un beau rassemblement, en vérité. Que pensaient-elles, au fond d'elles-mêmes, ces Françoise, ces Jeannette, ces Maria, ces Rose, ces Yvonne, ces Marthe, ces Angèle ? Je l'ignore. Mais c'est Jeanne, tout de même, qui les rassemblait, au delà des machiavélismes tourmentés des Marx, des Lénine et des Staline.

« Jeanne d'Arc avec nous ! » Bravo ! Mais la réciproque finira par être vraie ; car elle est de ces chefs qui commandent, et on est obligé de la suivre. Tel cuide engeigner autrui qui souvent s'engeigne soi-même.

QUATRE syndicats sur le pied de guerre

pour la défense des concierges menacés d'être chassés de leurs loges

par Albert PALLE

COMME le roi des mendiants de l' « Opéra de Quat' sous », le grand patron des concierges à la C.G.T. rêve de rassembler dans la rue les cent mille concierges de Paris que les propriétaires ne veulent plus payer. Quelle tête feraient M. Queuille, et les ministres, les banquiers, tous ceux des beaux quartiers, les bien nourris, ceux des étages, ceux du soleil, devant cette affreuse ouverture des loges ?

Quel tremblement saisirait les Parisiens quand la misère en savates et en tabliers sortirait enfin de ses réduits, de ses éviers obscurs, ses poubelles, ses escaliers poisseux, avec tout son cortège de vieilles femmes, d'invalides, de retraités, d'infirmes, leurs gosses mal grandis au soleil de la loge — celui de la C. P. D. E. — leurs chiens poussifs, leurs chats, leurs rats ? Evénement formidable, lourd de signification et de conséquences. La marée de l'ombre déferlant sur la ville, obscurcissant sa lumière.

Malheureusement, tandis que le roi des concierges tressaille à l'idée que son heure est peut-être venue, une autre armée, à peine moins piteuse, observe avec une morne impatience les préliminaires de la révolte. Tapie dans des meublés hors de prix, entassée à six où il y a place pour un, épuisée d'avoir traîné depuis des années de bureau de logement en bureau de logement, ruinée jusqu'au dernier sou de ses dernières économies, gorgée d'amertume, elle attend comme le grand soir cet immense abandon des loges pour les repeupler aussitôt, aux conditions du propriétaire, avec sa misère à elle, d'un seul bond féroce.

Aussi, les pauvres concierges, terrifiés par cette menace, restent-ils sourds aux appels à la révolte et s'accrochent-ils, pleins de soucis, à leurs balais usés, ces moignons de balais que les propriétaires, enhardis par leurs difficultés, et souvent par leur ruine, ne veulent parfois même plus remplacer. Vers qui se tourner ? Le locataire a un mauvais visage, fermé comme sa bourse. Le propriétaire tient des propos rageusement scandaleux, à voix basse, mais nette : « Si vous n'êtes pas contente, madame Pipelet, rendez-moi donc la loge. J'habite chez ma fille qui vient d'avoir un troisième enfant et a besoin du lit que j'y occupe. Je n'ai plus le sou, ni le cordon ni les poubelles ne me font peur. »

Et le Syndicat ? Devant les forces sociales et économiques qui menacent la pauvre Mme Pipelet, les cris du Syndicat sont comme un petit coup de blanc quand on a le ventre vide. C'est agréable, mais ça vous flanque par terre. Hélas ! la concierge est dans de sales draps.

Du côté des propriétaires, c'est un général qui mène la bataille, le président de la Chambre syndicale. Il oppose à la misère des uns la décrépitude des autres. Il défend en particulier trois mille propriétaires économiquement faibles, dont beaucoup sont à la rue, et qui seraient trop contents de tirer le cordon chez eux, moyennant un modeste pourboire de leurs locataires. Le général, toutefois, ne veut nullement la mort du concierge. Il estime même qu'il serait difficile, à Paris, de s'en passer. Mais il montre que le coût d'un concierge est tel qu'une masse de propriétaires ne peuvent plus y faire face. En effet,

(Suite page 6.)

— ...Et je ne vous dis pas tout !